

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011

CORIL
professionnel

Page 1/7

Version n° 01

1 - IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE LA PRÉPARATION

CORODIS SARL ZI la plagne – ST CYR DE FAVIERES –

BP 52 – 42125 LE COTEAU CEDEX

Tél. 04 77 62 04 17 - Fax. 04 77 62 07 91

Préparation : CORIFOND'SO

Usage normal : stabilisant pour bois insecticide et fongicide

Numéro d'appel d'urgence prévu au 4e alinéa de l'article L231-7 du code du travail :
01 45 42 59 59 (ORFILA)

2 - INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses représentatives :

Résines alkydes Concentration : > 10 % Phrases R 10

Naphta de pétrole lourd, hydro traité : CAS N° 64742-48-9 Concentration < 80 %

Code d'identification N° EINECS : 265-150-3

Symbole : Xn (Nocif) Phrases R : R 65

IPBC et N-octyl-isothiazolinone Concentration : < 1 %

N-butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyl et 2-N-octyl-4-isothiazole-3 one.

IPBC : NoCAS 55406-53-6 No EINECS 259-627-5

IPBC : Xn:R20/22 Xi: R41 N: R50

N-octylisothiazolone: T: R23/24 Xn: R22 C:R34 R43 N: R50-53

Perméthrine. Concentration : < 1%

CAS nr. : 52645-53-1 EINECS nr.: 258-067-9

Xn: R20/22 Xi: R43 N: R50/53

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

Identifications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement :

R10 INFLAMMABLE.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte aux poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

En cas d'exposition par inhalation :

Installer la personne au calme et au frais et à l'air pur, desserrer ses vêtements, la couvrir. Si des troubles apparaissent, appeler un médecin.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

CORIL
professionnel

Page 2/7

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011

Version n° 01

En cas de projection ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment (15 minutes) à l'eau claire et voir un médecin en lui montrant cette fiche.

En cas de projection ou de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau claire.

En cas d'ingestion :

Ne pas faire vomir, appeler un médecin d'urgence. Le risque de lésion pulmonaire est plus grand que le risque d'empoisonnement. Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousses, CO2 et poudre. Prévoir dans le réseau d'eau des siphons permettant d'éviter la Propagation de la nappe enflammée.

Moyens d'extinction à ne pas utiliser :

Jet d'eau.

Équipement spécial pour les intervenants :

Les intervenants seront équipés d'appareils respiratoires autonomes isolants.

Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Monoxyde de carbone (co)

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Éviter d'inhaler les vapeurs.

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ventiler les locaux.

Éliminer toute source d'inflammation.

Précautions pour la protection de l'environnement :

Prévoir un bac de rétention.

Prévoir la protection du bac par une toiture.

En cas de déversement absorber avec un matériau inerte et faire détruire par un centre de destruction agréé.

Méthode de nettoyage :

Endiguer et absorber avec un matériau inerte et faire détruire par un centre de destruction agréé.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

CORIL
professionnel

Page 3/7

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011

Version n° 01

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : mesure individuelle de prévention :

À manipuler en respectant les règles générales d'hygiène industrielle.

Gants, lunettes, ne pas boire, manger, fumer pendant l'application du produit.

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Prévention des incendies :

Éviter l'accumulation des charges électrostatiques, tenir à l'écart de toutes sources d'ignition.

Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles, ne pas fumer.

Équipements et procédure recommandés :

À manipuler en respectant les règles générales d'hygiène industrielle.

Équipement et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, de boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne pas brûler, même après usage.

Stockage :

Stockage à une température inférieure au point éclair du produit dans un local aéré, à l'abri de toute source d'ignition, de chaleur et des produits oxydants. Prévoir sol imperméable formant une cuvette étanche de rétention afin qu'en cas de déversement, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Tenir éloigné des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage : VBF : All

8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure d'ordre technique :

Veiller à une ventilation adéquate, si possible par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante, porter des appareils respiratoires.

Protection individuelle :

Protection respiratoire : bien ventilé les locaux

Protection des mains : gants

Protection des yeux : lunettes

Protection de la peau : Vêtements appropriés.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, de la nourriture et des boissons pour les animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les vapeurs et les aérosols.

Utiliser des gants en caoutchouc synthétique, en PVC ou en PE

Utiliser des lunettes de protection hermétiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011



Page 4/7

Version n° 01

9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Masse volumique < 0,79 g/cm³ (suivant couleur)

Solubilité dans l'eau à 20 °C 0,03 g/l

Point d'ébullition : 150 °C

Tension vapeur 50 mbar à 37,8° C

État physique liquide

Température inflammation > 230 ° C

Point d'inflammation > 41° C

Danger d'explosion :

Le produit n'est pas explosif, toutefois, des mélanges explosifs vapeur/air peuvent se former.

Pression de vapeur : à 37,8 °C : 10 HPa

Composés Organiques Volatils - COV Cat A/h Type PS = 0,742 g/l

10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandé sous la rubrique 7.

Substances à éviter : Les agents oxydants.

Oxygène sous pression ou oxygène liquide.

Peroxydes (H₂O₂, Na₂O₂, K₂O)

Acides oxydants et sels (HNO₃, MnO₄K...)

Halogènes : fluor, chlore, brome, iode.

Produits de décomposition dangereux :

La combustion génère des oxydes de carbone.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Vapeur irritante par inhalation.

Toxicité aiguë :

Naphta de pétrole lourd, hydrotraité

Oral : CL50/69 : > 100 mg/l

LD50 : 5000 MG/KG

IPBC et N-octyl-isothiazolinone.

LD50 Rat : Supérieur à 2.000 mg/Kg

LD50 Rat : Supérieur à 2.000 mg/Kg

Permethrine

Oral LD50 Rat : 1479 mg/Kg.

Dermal LD50 Lapin : > 2.000 mg/Kg

LC50 Rat : (4 h): >0,599 mg/L

Effet primaire d'irritation :

de la peau : irrite la peau et les muqueuses

des yeux : effets d'irritation

Sensibilisation : En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

CORIL
professionnel

Page 5/7

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011

Version n° 01

12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Comportement dans les compartiments de l'environnement :

Mobilité et potentiel de bio accumulation :

Insoluble, le produit s'étale à la surface de l'eau ;

Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est peu mobile dans le sol.

Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification propre) : peu polluant.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les emballages ne pouvant être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

14 - INFORMATION RELATIVES AUX TRANSPORTS

Transport par terre ARD/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur les transports de produits dangereux route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ARD/RID-RTMDR/F (ordonnance sur les transports de produits dangereux route et train)

3 (F1) matières liquides inflammables.

Indice Kemler : 30

N° ONU 1263

Groupe d'emballage : III

Étiquette de danger 3

Désignation du produit 1263 PEINTURES (P.E de 23 à 61°C)

Transport maritime IMDG (ordonnance sur les transports de produits dangereux)

Classe IMDG : 3

N° ONU 1263

Groupe d'emballage : III

Label : 3

N° EMS : F-E,S-E

Désignation du produit PAINT

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA 3

N° ID ONU : 1263

Label 3

Désignation du produit PAINT

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011

CORIL
professionnel

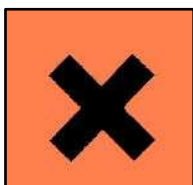
Page 6/7

Version n° 01

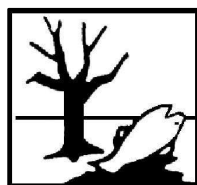
15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementation communautaire

Le produit est étiqueté comme suit :



Xn (nocif)



N Dangereux pour l'environnement

Phrases R :

R10 Inflammable

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte de poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Phrases S :

S23 Ne pas respirer les vapeurs

S24 Éviter le contact avec la peau

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S33 Éviter l'accumulation des charges électrostatiques

S37 Porter des gants appropriés.

S38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

S39 En cas d'incendie, utiliser du sable, du dioxyde de carbone ou un agent d'extinction à poudres inertes. Ne jamais utiliser d'eau

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S62 En cas d'ingestion ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui monter l'emballage ou l'étiquette.

Indication sur les restrictions de travail.

Article L461-4 du code de la sécurité sociale : Déclaration obligatoire d'emploi à la caisse primaire d'assurance-maladie et à l'inspection du travail ; tableau N° 84.

Maladie de caractère professionnel :

Articles L461-6 et annexe du code de la sécurité sociale :

Déclaration médicale de ces affections

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ :

Nom du produit : CORIFOND'SO

Date de réalisation : 05/09/2007

Date de révision : 04/05/2011



Page 7/7

Version n° 01

Protection de l'environnement :

Imprimerie des journaux officiels

N° 1431 fabrication industrielle

N° 1433 installations de mélange ou d'emploi

Arrêté du 10 juillet 1990 et du premier mars 1993 modifiés relatifs aux rejets

Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) : All

Classe de pollution des eaux :

Classe de pollution des eaux (classification propre) : peu polluant.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Les informations données dans la présente fiche sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux spécifiés dans la rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans cette fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non comme une garantie des propriétés de celui-ci et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Date de mise à jour : 04/05/2011